



Indemnisation suite à un accident de la route

Par **savarzeix**, le 10/11/2008 à 10:51

Le 30 aout 2007 j'ai eu un accident de la route en sortant de ma résidence sur une route prioritaire j'ai été percutée par une automobiliste au niveau de la portière coté conducteur,j'ai été évacuée par les pompiers et suite à des examens ont été diagnostiqués:écrasement du coude droit,traumatisme cranien et entorse des cervicales.

J'ai été arrêtée durant quinze jours car j'avais de gros maux de tetes qui sont encore présents,de grosses douleurs au coude droit et une minerve qui m'empêchait tous mouvements.

Mon assurance me propose une indemnisation de 1100 Euros et me dédommage les trois jours de carence de la sécurité sociale.

Pensez vous honnêtement que le dédommagement est suffisant,tout en sachant que j'ai toujours ma douleur au coude (pas en permanence mais assez régulièrement) et des maux de tête qui parfois m'empêchent d'aller travailler.

Je vous remercie par avance de m'aider à éclaircir ces questions.

Salutations

Par **jeetendra**, le 10/11/2008 à 11:00

bonjour, 1100 euros c'est une aumône pas une réparation à la hauteur de vos préjudices, avez vous vu un médecin expert [fluo]indépendant[fluo] pour une analyse objective de vos préjudices, cordialement

Par **savarzeix**, le 10/11/2008 à 11:12

Merci de me'avoir répondu aussi rapidement.J'ai vu mon mèdecin traitant qui m'a fait un certificat de consolidation pour mon coude en gardant des réserves,mais c'est tout!Par contre ma compagnie d'assurance m'a fait parvenir un procès verbal de transaction définitive que je leur ai renvoyé signé "lu et approuvé" le 20 octobre 2008, ne pensant pas que l'indemnition qui me donnait été une aumone.Que dois je faire,puis je faire machine arrière?Dois aller voir un mèdecin expert indépendant?ou faut il que je m'adresse?Vous pensez que je devrait etre indemnisée à quelle hauteur?
Merci pour votre aide précieuse.
Salutations

Par **jeetendra**, le **10/11/2008** à **12:38**

contactez l'ANAMEVA au 01 47 55 18 88 site internet anameva.com, bonne journée à vous

Par **savarzeix**, le **10/11/2008** à **12:55**

je vous remercie pour votre réponse,par contre je n'ai pas les moyens de payer un mèdecin expert 100 ou 200euros.Merci quand meme.Cordialement

Par **savarzeix**, le **10/11/2008** à **13:25**

a titre indicatif pourriez vous me donner une fourchette quand à l'indemnisation a laquelle je peux prétendre?Merci cordialement

Par **jeetendra**, le **10/11/2008** à **13:57**

appelez les ils vont le diront, ou vous orienterons, bon après midi à vous